

Une imposante cérémonie au couvent de Jésus-Marie de Sillery

Il nous est rarement donné d'assister à une cérémonie religieuse aussi imposante que celle dont nous avons joui, mardi, le 18 février, au couvent de Sillery. Le gracieux sanctuaire à lui seul, avec ses gerbes lumineuses, ses arcs dorés, sa Vierge céleste, était une fête et une prière; l'encens, les fleurs, les ors des draperies, la voix des orgues et des âmes, l'attitude des prêtres et des épouses du Christ, les rubans et les voiles flottants des jeunes filles, la parure des fiancées de Jésus, tout donnait des reflets de ciel aux murs du temple béni. Nous avons contemplé avec une indicible émotion les pas de celles qui s'avançaient à l'autel du sacrifice, le regard baigné d'amour, le front nimbé de bonheur! Elles sont venues, huit, à cet autel de l'immolation, offrir leur dévouement à l'Eglise, leur vie aux âmes, leur être tout entier à Jésus et à Marie! Elles ont prononcé « le serment irrévocable » qui les unit à l'Ami dont elles sont les épouses, au Maître qui vient de les consacrer ses apôtres. Dix autres ont revêtu l'habit qui les sépare désormais du monde et les incorpore, pour ainsi dire, déjà à la famille religieuse dont elles convoitent le nom et la noble mission. Rien n'a manqué à cette pieuse solennité. Les tribunes et une grande partie des stalles des élèves ont favorisé l'affluence des parents et des amis accourus là pour refaire un peu leur vie au contact de la générosité qui sourit en se sacrifiant... O parents, qui pleuriez en voyant, l'autre jour, vos filles tant aimées vouer leurs tendresses aux éternelles étreintes de l'Epoux divin, séchez vite vos larmes, car vous Lui avez donné tout ce dont son Cœur est le plus jaloux. Vous lui avez légué vos enfants, mais Il vous laisse leur amour; vous lui avez livré des êtres qui n'en font qu'un avec vous, mais Il va vous rendre au centuple les sacrifices qu'Il vous a demandés. C'est du reste ce qu'a si bien exprimé le révérend M. le curé Fafard dans un rapide et entraînant discours de circonstance. C'est Mgr Têtu qui a reçu les vœux des joyeuses héroïnes du jour, lui qui a donné les livrées des Religieuses de Jésus-Marie aux dix privilégiées du 18 février.